AN/EG

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

RUE LENINE (R.D.154B)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

VU l'arrêté municipal du 26 mai 2023 pris dans la cadre d'importants travaux entrepris rue Lénine par la société SADE – 7 rue Denis Papin – 94200 Ivry-sur-Seine, agissant pour le compte de Véolia – 28 avenue Guynemer – 94600 Choisy-le-Roi (réparation de fuite d'eau),

CONSIDERANT que les travaux ont pris du retard et que le chantier s'est déplacé,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Lénine** à compter de la signature du présent arrêté jusqu'au **23 juin 2023 à 17 heures :**

- **Neutralisation de la voie de gauche** au droit des n^{os}30 à 18 : **la circulation** se fera sur la file de droite restée libre avec **limitation de vitesse à 30 km/h,**
- **Neutralisation de cinq places de stationnement** entre les n^{os}18 et 34 : afin d'y installer les véhicules de chantier.

ARTICLE 2 :

ABROGE les dispositions de l'arrêté municipal susvisé à compter de la signature du présent arrêté.

ARTICLE 3 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

IVRY s/SEINE
Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 4 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents

ARTICLE 5 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- M. le Responsable du S^{ce} Territorial Ouest D.T.V.D. du Conseil Départemental du Val-de-Marne,
- DTSP (voies départementales),
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre
- Société SADE – 7 rue Denis Papin – 94200 Ivry-sur-Seine.

FAIT EN MAIRIE, LE 06 JUIN 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 132 Val-de-Marne

PUBLIE SUR ivry94.fr
LE 06 JUIN 2023

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 152 Val-de-Marne

Nathalie Leberthon